

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### COMMUNIQUÉ

#### CONSTRUCTION D'UN PREMIER PONT FORESTIER 100 % BOIS DANS LA MRC DU DOMAINE-DU-ROY

**Roberval, le 19 mars 2019.** – La MRC du Domaine-du-Roy est heureuse d'annoncer qu'un premier pont forestier 100 % bois a été implanté sur son territoire au cours des dernières semaines. Située à la décharge du lac Windigo, dans le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan, cette nouvelle infrastructure vient remplacer un pont acier-bois fermé en 2017 par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

Au cours de l'automne 2018, les élus de la MRC ont confié le mandat de reconstruction du pont à l'entreprise Construction du Bassin, spécialisée dans la construction ainsi que la réfection de pont et de barrage. Les poutres en bois lamellé-collé proviennent quant à elle de l'entreprise Nordic Structures, située à Chibougamau, qui a développé au fil des années une expertise dans les produits de bois d'ingénierie. Les travaux de reconstruction ont été réalisés du 12 au 18 février 2018.

Ayant fait l'objet d'une aide financière du MFFP dans le cadre du dernier appel de projets pour la restauration des traverses de cours d'eau, la reconstruction de ce pont permettra d'assurer la fonctionnalité d'un important chemin forestier multiusage reliant La Doré au territoire de La Tuque et, du coup, de maintenir l'accès au territoire pour de nombreux utilisateurs, notamment les villégiateurs, les chasseurs et les pêcheurs.

« La mise en place d'un premier pont composé à 100 % de bois sur le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy, et plus particulièrement en milieu forestier, démontre clairement l'importance que revêt l'industrie forestière pour les élus et les citoyens de la MRC. Malgré les coûts de reconstruction légèrement plus élevés que pour un pont acier-bois conventionnel, nous sommes convaincus que l'orientation prise entraînera, dans le futur, la concrétisation de davantage de projets d'infrastructures qui intègrent le bois plutôt que les matériaux habituels tels que l'acier. Cette décision est également motivée par le souhait des élus de voir se développer plus de projets de deuxième et de troisième transformation des ressources forestières de notre territoire », indique Lucien Boivin, préfet de la MRC du Domaine-du-Roy.

– 30 –

#### Pour information :

Danny Bouchard  
Directeur de l'aménagement du territoire  
418 275-5044, poste 2205  
[dbouchard@mrcdomaineduroy.ca](mailto:dbouchard@mrcdomaineduroy.ca)